



ATTENTION : EAU CONTAMINÉE



L'EAU DOIT ÊTRE BOUILLIE

1 L'eau potable est contaminée. Les précautions suivantes doivent être prises immédiatement :

- 1.1 Ne pas boire l'eau du robinet,
Ne pas l'utiliser pour absorber des médicaments,
Ni pour se laver les dents
- 1.2 Ne pas utiliser l'eau du robinet pour fabriquer ou traiter des
denrées alimentaires :
Par exemple pour laver la salade ou délayer du lait en
poudre dans un biberon
- 1.3 Ne pas utiliser l'eau du robinet pour laver des récipients pour
denrées alimentaires, y compris les boilles de lait et les
conduites des trayeuses.



2 Mesures à prendre

- 2.1 Porter brièvement l'eau du robinet à ébullition (gros bouillons)
pour pouvoir la consommer comme eau potable. L'ébullition
de l'eau garantit la destruction des éventuels germes
pathogènes.
- 2.2 Laver et rincer les récipients pour denrées alimentaires avec
une eau à 80°C au minimum (augmenter la température du
chauffe-eau).
- 2.3 Sélectionner le programme de température maximum du
lave-vaisselle.
- 2.4 Utiliser de l'eau minérale ou se procurer de l'eau potable de
qualité irréprochable conditionnée dans des bouteilles
propres.



80°C



CET AVERTISSEMENT RESTE VALABLE JUSQU'À NOUVEL AVIS DE LA COMMUNE.

